

## TRANSPORT ROUTIER ET BALANCE DES PAIEMENTS: AMELIORATION DU SOLDE DE NOS ECHANGES EN 1989

Maurice GIRAULT

### Un marché international porteur

Les échanges internationaux routiers de la France augmentent davantage que le trafic intérieur, en croissance respectivement de 10% et 4%. L'évolution des prix est également plus favorable: alors que les prix intérieurs continuent à diminuer, ils augmentent en transport international routier. Aussi, le chiffre d'affaires de l'acheminement routier de nos échanges extérieurs atteint près de 29 mds de F en 1989, en croissance de 12% en un an.

L'acheminement routier de notre commerce extérieur:  
les chiffres d'affaires des transporteurs

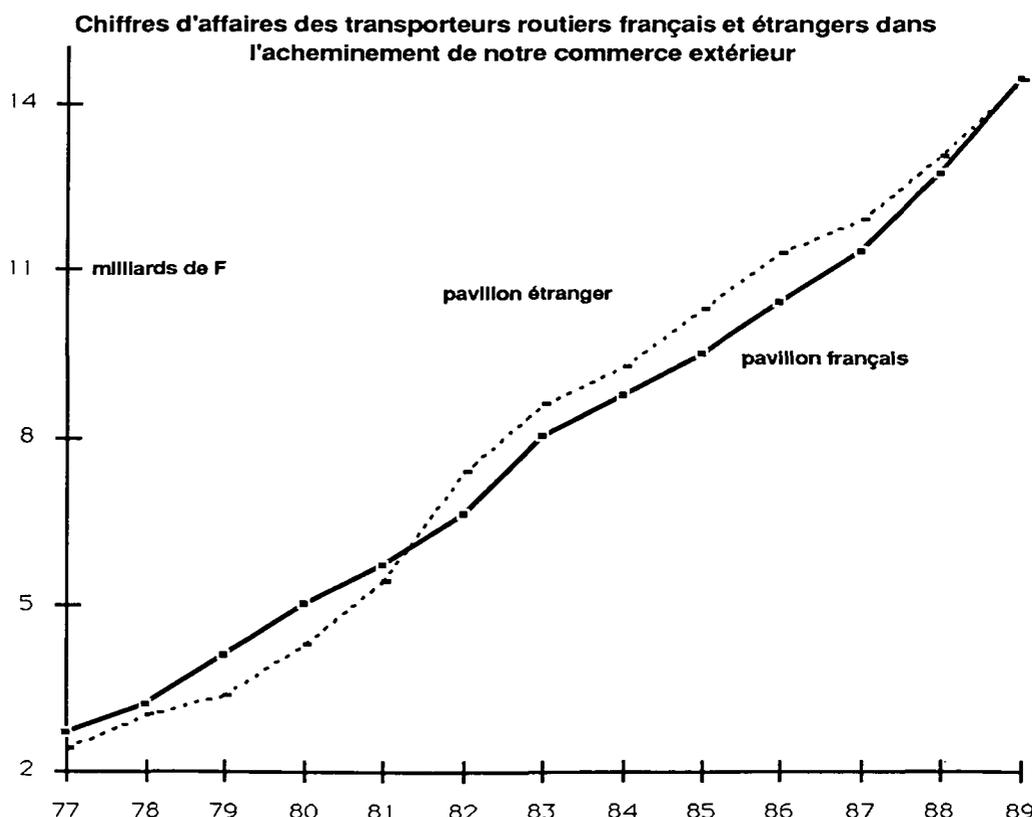
	milliards F					
	84	85	86	87	88	89
Pav. français	8,8	9,5	10,4	11,3	12,7	14,5
Pav. étranger	9,3	10,3	11,3	11,9	13,1	14,4
<b>Dépense nationale de transport routier international:</b>						
C.A. total	18,0	19,8	21,7	23,2	25,8	28,9

Source: OEST DNTRI

### L'évolution favorable des performances du pavillon français

Prolongeant la tendance amorcée depuis 1986, le taux de couverture du pavillon français progresse globalement en 1989, grâce à nos performances à l'importation. Avec 14,5 mds de F, le chiffre d'affaires du transport routier international français augmente de 13,5%; il redevient en 1989 supérieur à celui du pavillon étranger.

L'international représente 15% du chiffre d'affaires des transporteurs routiers français, et plus de 20% de ceux spécialisés dans la zone longue.



## COMMERCE EXTERIEUR

### Les trafics tiers réalisés par les transporteurs français

Outre l'acheminement de notre commerce extérieur, les transporteurs français sont également présents sur certains trafics entre pays étrangers, Espagne-Allemagne par exemple. Bien qu'elle demeure encore faible (1,5% des t-km réalisées par les transporteurs français en 1989, 7% du trafic international) cette activité est suffisamment importante pour apparaître dans les enquêtes, et elle augmente en moyenne de 30% par an depuis 3 ans, mais sensiblement moins en 1989. Dès juillet 1990, elle va bénéficier des possibilités de cabotage. Le chiffre d'affaires correspondant atteint presque 600 millions de F en 1989.

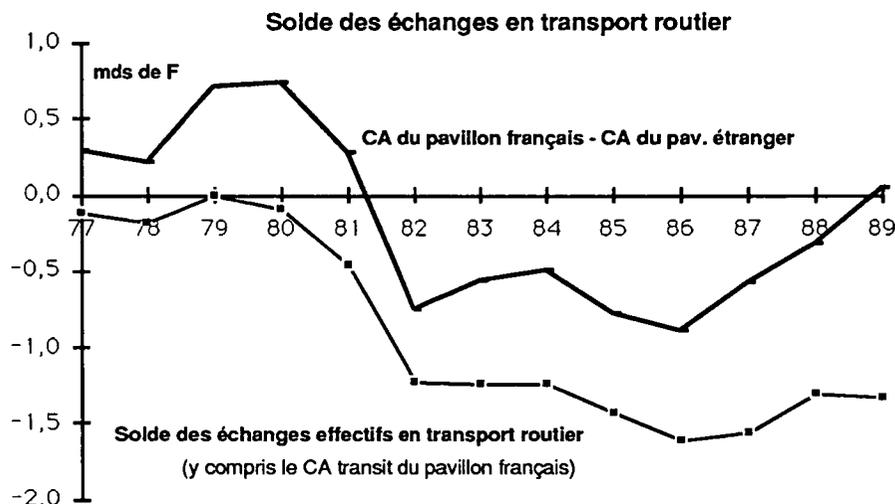
### L'activité de trafics tiers entre pays étrangers, avec transit par la France, réalisés par le pavillon français

	86	87	88	89
<b>Les trafics réalisés:</b> (compte propre + compte d'autrui)	en millions de t-km			
en France	448	589	1000	1081
en France et à l'étranger	858	1023,6	1781,6	1928
	en millions de F			
<b>Chiffre d'affaires correspondant à ces trafics</b>	<b>257</b>	<b>307</b>	<b>534</b>	<b>578</b>

Source: enquête TRM et estimation OEST

### L'amélioration du solde des échanges

Pour la première fois depuis 1981, le pavillon français réalise en 1989 un chiffre d'affaires supérieur à celui du pavillon étranger dans l'acheminement routier de notre commerce extérieur. Le graphique ci-dessous montre bien cette **restauration de la compétitivité des transporteurs français qui est nette depuis 1987.**



Nota: Les chiffres ci-contre diffèrent de ceux publiés dans les Comptes de la Nation pour deux raisons: ils prennent en compte l'évolution effective du taux de couverture du pavillon français qui n'était pas encore connu lors des premiers calculs provisoires; et surtout ils intègrent le chiffre d'affaires sur trafics tiers qui n'avait pas encore donné lieu à estimation.

### Solde des échanges en transport routier: milliards de F.

	84	85	86	87	88	89
C.A. du pav. français - C.A. du pav étranger:	-0,51	-0,79	-0,90	-0,57	-0,32	0,05
Solde des échanges effectifs, y compris le C.A. trafics tiers du pavillon français:	-1,24	-1,42	-1,60	-1,56	-1,31	-1,33

Source: OEST DNTRI

Toutefois, cette différence de chiffre d'affaires n'est pas significative de l'impact du transport routier sur la balance des paiements. Pour ceci, des conventions très précises sont définies en comptabilité nationale: **les échanges de marchandises étant mesurés FAB/FAB**, c'est à dire pour leur valeur à la frontière à l'importation et à l'exportation, y compris les frais d'acheminement jusqu'à celle-ci, **les échanges de transport se mesurent également «FAB/FAB»**. Ce sont les échanges effectifs, qui de plus éliminent les échanges entre résidents ou non résidents. Parfaitement adaptées aux échanges maritimes, ces conventions se révèlent moins pertinentes pour le transport routier: malgré l'amélioration de notre taux de couverture, le solde des échanges effectifs reste déficitaire d'environ 1,5 mds de F depuis 1986, la légère amélioration provenant des activités de transit évoquées ci-dessus.